



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)



HARIS DECEMBRE 2024

N°15

Editée par le Laboratoire d'Histoire des Relations Internationales, des Études Stratégiques et Politiques (LAHRIESPO)

Université Alassane OUATTARA

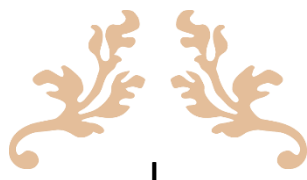
ISSN: 2709-5053

Histoire et Analyses des Relations  
Internationales et Stratégiques  
(HARIS)

N°015 Décembre 2024

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



## Indexations internationales



<https://reseau-mirabel.info/revue/19498/Haris>



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23388>

**auréHAL**  
accès aux données  
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/224412>



## Administration de la Revue

**Directeur Scientifique :**

Professeur M'BRA EKANZA  
Simon-Pierre (Professeur  
Émérite du CAMES,  
Université Félix Houphouët-  
Boigny)

**Directeur de Publication :**

CAMARA Moritié (Professeur  
Titulaire d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Directeur de Rédaction :**

KOUAKOU N'DRI Laurent  
(Maître de Conférences  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Coordonnateur de**

**Publication :** SILUE Nahoua  
Karim (Maitre-assistant  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Trésorière :** YAO Elisabeth  
(Maître-assistante en Histoire  
économique, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Chargés de diffusion :** KEWO

Zana (Maitre-Assistant  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Péleforo Gon Coulibaly, Côte  
d'Ivoire),

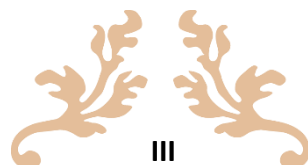
KPALE Boris Claver (Maitre-  
Assistant d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Webmaster :** Kouakou  
Kouadio Sanguen (Assistant  
Département de  
Mathématique et  
Informatique, Université  
Alassane OUATTARA)

**Éditeur :** Laboratoire  
d'Histoire des Relations  
Internationales, des Études  
Stratégiques et Politiques  
(LAHRIESPO), Université  
Alassane OUATTARA)

**Website :** <http://www.revue-haris.org>

**Courriels :** [cerriua01@gmail.com](mailto:cerriua01@gmail.com) / [asriesa2012@gmail.com](mailto:asriesa2012@gmail.com)



## Comité Scientifique

**-M'BRA EKANZA Simon-Pierre**, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**-KOULIBALY Mamadou**, Professeur agrégé d'Economie, (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**-Abdoulaye BATHILY**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

**-Jean-Noël LOUCOU**, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

**-KOUI Théophile**, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

**-Francis AKINDES**, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

**-ALLADAYE Comlan Jérôme**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

**-SAADAOUI Ibrahim Muhammed**, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies -Tunisie)

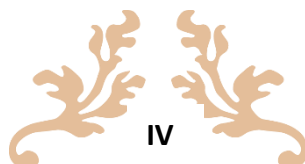
**-Ousseynou Faye**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

**-Samba Diakité**, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

**-Esambu Matenda -A- Baluba Jean - Bosco Germain**, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

**-ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

**-GBODJE Sékré Alphonse**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



## Comité de Lecture

**-BATCHANA E**ssohanam, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

**-AKROBOU A**gba Ezéquier, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

**-CAMARA M**oritié, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

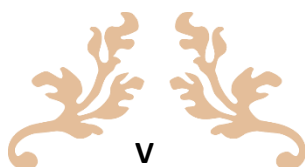
**-GUESSAN B**enoit, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

**-N'Guessan M**ohamed, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

**-Ernest YAOBI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

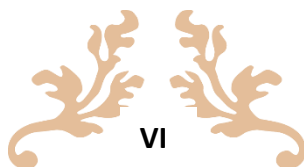
**-GOLE A**ntoine, Professeur Titulaire d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire)

**-BAMBA A**bdoulaye, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)



## **Adresse aux auteurs**

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue <http://www.revue-haris.org>). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



# Sommaire

**Serges MEYE NDONG & Christian MESSE MBEGA**

Les Représentations des enjeux géopolitiques de la libre circulation des personnes et des biens au sein de la CEMAC : Entre États favorables et États réfractaires.....8-24

**ADONI Kpelé Hervé**

Les accords entre la Côte d'Ivoire et la France : 1960 à 2020 .....25-32

**Laurent N'dri KOUAKOU & Hermann Djékoua Ouapo**

Analyse de la politique de résilience de l'Ecole ivoirienne de 2002 à 2016.....33-52

**Eric Chrisostome N'DO**

Penser l'idéal démocratique dans la société contemporaine .....53-67

**Ouanidanga Emmanuel SILUÉ**

Que peut le peuple dans une bataille où l'Etat s'en sort ensanglanté ? Regard philosophique sur le pouvoir populaire en contexte de recomposition géopolitique.....68-80

**AKPABIE Adoté Akué & KOMBATE Matiéyendou**

Fragment de réflexion sur la mortalité chez les personnes souffrantes de cancer au Togo.....81-95

**MBA MISSANG Frederick**

La fête des cultures entre vivre ensemble et *Nation Branding* du Gabon .....96-113

**Nahoua Karim SILUE & Foto Hervé ASSANVO**

Engagement politique des femmes dans les organisations de masse sous le parti unique : Cas de l'Association des Femmes Ivoiriennes (1963-1990).....114-125







## LES ACCORDS ENTRE LA CÔTE-D'IVOIRE ET LA FRANCE : 1960 A 2020

**ADONI Kpelé Hervé**

Maître Assistant, Département Histoire-Géographie, École Normale Supérieure (ENS), d'Abidjan / [adonikpeleherv@yahoo.fr](mailto:adonikpeleherv@yahoo.fr)

### Résumé

L'objectif principal de ce travail est d'analyser les accords intervenus dans les relations entre la Côte d'Ivoire et la France de 1960 à 2020. En effet, depuis l'indépendance de la Côte d'Ivoire en 1960, les relations bilatérales avec la France sont marquées par une coopération étroite. Cette relation est marquée par la signature de traités de coopération entre les deux pays le 24 avril 1961. Ce traité comporte plusieurs volets : économique, monétaire, financier, éducatif et culturel et se poursuit jusqu'à 2020. Ces accords reflètent non seulement les liens historiques qui unissent les deux pays, mais aussi les intérêts mutuels qui ont évolué au fil des décennies. Dès lors, il est question dans notre étude de comprendre les enjeux, les défis et les perspectives de cette coopération post indépendance entre la Côte d'Ivoire et la France. Pour analyser donc ce problème, nous avons opté pour l'analyse documentaire. Cette méthode nous a permis de montrer d'abord que de 1961 à 1970, il y'a eu entre la Côte d'Ivoire et la France, des accords de coopération d'ordre politique et militaire, d'ordre économique, monétaire et financier et des accords d'ordre culturel et éducatif. Ensuite, notons que la montée du nationalisme, la diversification des partenaires économiques et les réalités politiques nouvelles incitèrent la Côte d'Ivoire à redéfinir certains de ses accords avec la France au niveau militaire, économique et politique. Enfin, la coopération entre la Côte d'Ivoire et la France depuis 2023 est marquée par un renforcement des liens dans divers domaines tels que la sécurité, l'économie, l'éducation et la culture.

**Mots clés :** *Relations bilatérales ; Côte d'Ivoire ; France ; accords*

### Abstract

The main objective of this work is to analyze the agreements reached in the relations between Côte d'Ivoire and France from 1960 to 2020. Indeed, since Côte d'Ivoire's independence in 1960, bilateral relations with France have been marked by close cooperation. This relationship was marked by the signing of cooperation treaties between the two countries on 24 April 1961. This treaty has several components: economic, monetary, financial, educational and cultural and continues until 2020. These agreements reflect not only the historical ties between the two countries, but also the mutual interests that have evolved over the decades. Therefore, our study aims to understand the issues, challenges and prospects of this post-independence cooperation between Côte d'Ivoire and France. To analyze this problem, we opted for a literature review. This method allowed us to show first that from 1961 to 1970, there have been political, military, economic, monetary and financial cooperation agreements between Côte d'Ivoire and France, as well as cultural and educational agreements. Secondly, it should be noted that the rise of nationalism, the diversification of economic partners and new political realities prompted Côte d'Ivoire to redefine some of its agreements with France at the military, economic and political levels. Finally, the cooperation between Côte d'Ivoire and France since 2023 has been marked by a strengthening of ties in various fields such as security, economy, education and culture.

**Keywords:** Bilateral relations; Côte d'Ivoire; France; Agreements

## INTRODUCTION

Depuis l'indépendance de la Côte d'Ivoire en 1960, les relations bilatérales avec la France sont marquées par une coopération étroite. Cette relation est marquée par la signature de traité de coopération entre les deux pays le 24 avril 1961. Ce traité comporte plusieurs volets : économique, monétaire, financier, éducatif et culturel et se poursuit jusqu'à 2020.

Ces accords reflètent non seulement les liens historiques qui unissent les deux pays, mais aussi les intérêts mutuels qui ont évolué au fil des décennies. En effet, la France a joué un rôle significatif dans le développement économique de la Côte d'Ivoire, en soutenant des projets d'infrastructure et des investissements dans divers secteurs. Parallèlement, la Côte d'Ivoire, en tant qu'une puissance économique en Afrique de l'Ouest, représente un partenaire stratégique pour la France dans la région.

Pour bien conduire cette étude, nous avons eu recours aux ouvrages des Archives Nationales de Côte d'Ivoire, des documents disponibles dans les différentes bibliothèques de la place et la presse en ligne. L'analyse desdits documents nous conduit à cette question suivante :

Quels sont les accords tant économiques que militaires qui ont émaillé les relations entre la Côte d'Ivoire et la France de 1960 à 2020 ?

Notre étude consiste à montrer d'une part les accords de coopération post indépendance (1961-1970), l'évolution des relations et le réajustement (1970-2000) et enfin le renforcement de la coopération de 2000 à 2020 d'autre part.

## 1-LES ACCORDS DE COOPÉRATION POST-INDÉPENDANCE ENTRE LA CÔTE D'IVOIRE ET LA FRANCE (1961-1970)

L'historique des accords entre la Côte d'Ivoire et la France remonte à l'époque coloniale et s'est poursuivi après l'indépendance du pays en 1960. Ces accords de coopération entre la Côte d'Ivoire et la France se déclinent en plusieurs domaines.

### 1.1-Les accords politiques et d'assistance militaire technique

Dès son accession à l'indépendance en 1960, la Côte d'Ivoire et la France signent les premiers accords politiques et militaires en 1961 puis des accords d'assistance sont signés le 21 avril 1961.

Ces accords de défense signés en 1961 confèrent à la France un rôle de garant de la sécurité de la Côte d'Ivoire en cas de menace externe ou interne. Ils ont permis l'installation de la base militaire française 43<sup>e</sup> BIMA<sup>1</sup> à Abidjan et visent à maintenir une stabilité régionale. Cet accord est suivi de deux annexes, l'une sur le statut des membres des forces françaises se trouvant sur le territoire de la Côte d'Ivoire, l'autre sur les aides et les facilités mutuelles accordées en matière de Défense.

L'ensemble de ces textes fixe les conditions de la participation de la France à la création et au développement de l'armée nationale ivoirienne, tant sur le plan des fournitures matériels et armements que sur celui de la formation des cadres. Selon l'article 2, la République française fournira à titre gratuit tout ou partie des matériels et équipements nécessaires à la mise sur pied des forces armées ivoiriennes.

---

<sup>1</sup> Bataillon d'Infanterie Marine, qui assure la présence d'une unité française en vertu des accords de défenses signés avec la Côte d'Ivoire.

La République française apportera, par ailleurs, son concours à la formation de base des cadres de l'armée ivoirienne et y consacra les moyens financiers et le personnel nécessaire. Le Gouvernement ivoirien pourra autoriser ses nationaux à servir dans l'armée française, à condition qu'ils soient dégagés de toutes obligations d'activité du service militaire.

La réciprocité s'appliquera aux nationaux de la République française (J. PÉRIDIER, 1961, pp.6-7).

En 1965, il y a une globalisation de l'assistance technique qui concerne tous les domaines de la coopération. En effet, à partir de 1965, l'accord de coopération en matière de personnel subit une modification. Il s'agit d'un système mis en place en 1965 pour entrer en vigueur en 1966. Ce système concerne le financement de la coopération technique.

Il fut décidé d'un commun accord entre français et ivoiriens, pour ne pas faire dépendre la satisfaction des besoins ivoiriens des limitations du budget français, de mettre à la charge de la Côte d'Ivoire, la différence entre le coût total de l'aide en personnel et une contribution forfaitaire de la France. Aussi, en 1970, est signée entre les deux gouvernements, une convention concernant les règles de circulation des personnes entre les deux pays.

Sur plan diplomatique, la Côte d'Ivoire, sous la présidence de Félix Houphouët-Boigny, adopte une politique de proximité avec la France, consolidant ainsi le concept de « Françafrique<sup>2</sup> ». Ce cadre relationnel permet à la France de soutenir le régime en place en échange d'un accès privilégié aux ressources stratégiques du pays.

Après avoir examiné les accords politiques et militaires entre la Côte d'Ivoire et la France, il est essentiel

d'aborder les accords économiques et monétaires.

## **1.2-Les accords économiques, monétaires et financiers**

Dans ce domaine, chaque État détient l'intégralité des pouvoirs économiques, monétaires et financiers reconnus aux États souverains. Aussi, les parties acceptent de coordonner leur politique commerciale, monétaire et financière externe entre elles et avec les autres États de la zone franc, de façon à s'entraider réciproquement et à promouvoir le développement économique le plus rapide de chacun d'eux.

Ainsi, la Côte d'Ivoire reste intégrée à la zone franche et adopte le franc CFA, dont la convertibilité est garantie par le trésor français. Ces accords monétaires visent à assurer la stabilité économique, mais limitent également la souveraineté monétaire des pays africains. La France devient aussi le premier partenaire commercial de la Côte d'Ivoire, notamment dans les secteurs du cacao et du pétrole.

En matière d'aide, la République française continue pendant une période de cinq ans, renouvelable, à apporter son aide et son assistance à la République de Côte d'Ivoire. Les modalités de cette aide seront déterminées de façon à permettre la mise en œuvre d'opérations ou de groupes d'opérations incluses dans les programmes arrêtés par la République de la Côte d'Ivoire.

En matière d'échanges, la France et la Côte d'Ivoire conviennent de maintenir pour une période de cinq ans, renouvelable, leurs relations commerciales dans le cadre d'un régime préférentiel réciproque fondé sur la libre circulation et la franchise douanière des produits. Des débouchés privilégiés ont été consentis de part et d'autre, à l'égard des pays

---

<sup>2</sup> Terme désignant une relation qualifiée de néocoloniale entre la France et ses anciennes

colonies d'Afrique sur le plan économique, monétaire, diplomatique ou militaire ;

tiers, la coordination des politiques commerciales a□ tiers et la protection de l'industrie locale de la Côte d'Ivoire.

En matière de marchés, la République de la Côte d'Ivoire entend maintenir son association a□ la Communauté□ Economique Européenne. Le règlement des recettes et dépenses extérieures a□ la zone franche de la République de la Côte d'Ivoire sera assuré□ par la cession ou achat de devises étrangères sur le marché central des changes de la zone franc.

La coopération entre la Côte d'Ivoire et la France va plus se diversifier au fil des ans incluant des échanges culturels et éducatifs.

### **1.3-Les accords culturels et éducatifs**

En matière d'enseignement supérieur, le Gouvernement français apporte son appui a□ la transformation du centre d'enseignement supérieur d'Abidjan (créé le 31 juillet 1959) en université□. Les centres d'enseignement supérieur sont des établissements publics, gérés par un Conseil d'Administration, qui ont le monopole de l'enseignement supérieur.

La charge de cet enseignement incombe a□ l'université□ française qui mettra le personnel nécessaire a□ la disposition de la Côte d'Ivoire pour professer dans les centres d'enseignement supérieur. En 1961, un accord de coopération jette les bases de la coopération bilatérale.

Dans certains cas et suivant certaines modalités, il pourra être fait appel a□ des professeurs étrangers. Les diplômes délivrés par ces Établissements seront valables sur le territoire de la République française et, réciproquement, les diplômes français seront valables dans la République de la Côte d'Ivoire.

Pour tenir compte des particularités de chaque État, le centre d'enseignement supérieur pourra délivrer des diplômes spéciaux qui n'existent pas dans la réglementation universitaire française. La coopération éducative entre les deux pays repose surtout sur la diffusion de la langue française et le soutien aux infrastructures éducatives.

Au titre de la coopération culturelle, la langue française est consacrée comme langue officielle de la Côte d'Ivoire. Ces échanges culturels seront facilités par la création, sur le territoire de chacun des États contractants, de bibliothèques, instituts et centres culturels. La liberté□ de diffusion des moyens d'expression de la pensée et de l'art est reconnue a□ chaque État, qui accordera des facilités pour l'importation et la diffusion des livres et autres matériels de rayonnement culturel.

Francis Akindès (2004, p.45) souligne que l'ouverture d'écoles et lycées français à Abidjan renforce l'influence culturelle de la France en Côte d'Ivoire. Cette coopération s'accompagne aussi de programmes d'échange d'étudiants entre les deux pays.

Aussi, la coopération inclut la création d'un institut français et le financement de bourses d'étude et de programmes éducatifs en Côte d'Ivoire. Tous ces accords illustrent la diversité des relations entre la Côte d'Ivoire et la France, allant de la coopération politique à l'éducation. Cependant, qu'en est-il de l'évolution des relations et du réajustement de 1970 à 2000 ?

## **2-L'évolution des relations et réajustements (1970-2000)**

La montée du nationalisme, la diversification des partenaires économiques et les réalités politiques nouvelles incitent la Côte d'Ivoire à redéfinir certains de ses accords avec la France au niveau militaire, économique et politique.

### **2.1-Les premières révisions des années 1970**

L'évolution des relations entre la Côte d'Ivoire et la France est le fait surtout de la volonté des autorités ivoiriennes qui ont choisi résolument la voie du développement dans le but de hisser le pays au rang de pays développé et contribuer au bien-être des populations.

Comme le dit Houphouët-Boigny le 27 octobre 1961 à Duekhoué : « faire de ce pays, cette jeune Côte d'Ivoire, l'égal de tous les pays évolués de la terre et faire de l'homme ivoirien l'égal de tous les hommes les plus évolués ». De cette volonté, les autorités ivoiriennes demandent la révision des accords de coopération.

Les réactions contre les accords n'ont pas abouti à une rupture des relations, mais plutôt à une révision de ceux-ci pour une nouvelle orientation des relations franco-ivoiriennes. L'évolution du pays et le contexte international amènent à réviser les accords de 1971 à 1978. La révision concerne tous les aspects politique, militaire, économique et social.

Cette révision est partielle, notamment pour les accords militaires. Les accords d'assistance signés le 21 avril 1961 sont mis à jour et complétés en 1978. Il faut souligner que ces accords sont sans cesse revus et modifiés.

Aussi, en 1976, la convention concernant les réglés de circulation des

personnes entre les deux pays signés en 1970 est légèrement modifiée.

La révision prévoit la présence de coopérants militaires français en Côte d'Ivoire qui depuis 1970. Les stagiaires de l'armée ivoirienne peuvent être envoyés en France pour une formation et parfaire leurs connaissances militaires. Les stagiaires ivoiriens envoyés en France sont au nombre de 2 000 chaque année (N.Kouakou, 2003, pp 381-382).

Mais, la création de l'école militaire à Zambakro réduit le flux des stagiaires ivoiriens vers la France. Cette révision insiste sur la nécessité de l'envoi de matériels aux Forces Armées Nationales de Côte d'Ivoire. Ces nouveaux accords militaires entre la France et la Côte d'Ivoire leur donnent un caractère plus complet et plus contraignant.

En principe, cette révision doit accorder un sens plus égalitaire aux accords signés entre ces deux pays dans les prises de décisions contrairement aux premiers textes. Mais, la France exerce son influence sur la Côte d'Ivoire.

À la fin des années 1970, la coopération entre la Côte d'Ivoire et la France amorcent une nouvelle ère.

### **2.2-La coopération ivoiro-française de 1980 à 2010**

#### **✓ La révision des accords politiques et de défense**

Dans les années 1980, les Français occupent 80% des postes clés dans l'administration et le personnel de direction de l'économie ivoirienne. Ils ont le monopole des activités économiques et politiques de la Côte d'Ivoire. Ce tableau de KOUAKOU N'dri Laurent (2023, p. 376) vient appuyer nos propos.

<b>Années</b>	<b>Enseignants</b>	<b>Non enseignants Ou techniciens</b>	<b>Total</b>
1960-1961	885	1535	2420
1962-1963	1397	1254	2651
1964-1965	1830	1173	3003
1966-1967	2234	1192	3426
1968-1969	3169	1185	4354
1970-1971	4283	1242	5525
1972-1973	5079	1402	6481
1974-1975	5165	1282	6447
1976-1977	5514	1219	6733
1978-1979	6188	1377	7565
1980-1981	6209	1474	7683
<b>Total</b>	<b>41953</b>	<b>14335</b>	<b>56288</b>

**Source** : L. N. Kouakou, 2003, p. 65

Selon le tableau, la Côte d'Ivoire a eu recours aux coopérants français au fil des ans dans le cadre des accords avec la France. Mais ces accords vont évoluer de sorte à diminuer de façon significative le personnel français dans l'administration ivoirienne, surtout en ce qui concerne le personnel enseignant.

À ce titre, rapporte le journal Le Monde que les dernières mesures de déflation vont nettement accélérer les départs des coopérants français avec la suppression de 959 postes de 1984 à 1985 dont les deux tiers étaient occupés par les enseignants.

A la fin de la guerre froide, la France révisé sa politique africaine en encourageant les pays partenaires à adopter une plus grande autonomie militaire. En 1992, un nouvel accord de défense est signé, réduisant l'intervention militaire directe. Cette révision s'inscrit dans une dynamique de retrait partiel de la France, bien qu'elle maintienne une base stratégique à Abidjan.

Les accords des années 1990 vont connaître une mutation stratégique se traduisant par la transition des accords de défense vers des ajustements économiques.

#### ✓ **L'ajustement économique**

Les années 1990 marquent également l'application de programmes d'ajustement structurel sous l'impulsion du FMI et de la Banque mondiale. Ces ajustements économiques ont été une période de réformes économique visant à stabiliser l'économie de la Côte d'Ivoire.

Elles comprenaient des réformes telles que la libéralisation économique, la réduction des dépenses publiques et la promotion de l'investissement étranger. Kieffer (2012, p 76) souligne que ces réformes obligent la Côte d'Ivoire à ouvrir son économie à d'autres partenaires, bien que la France reste un acteur central grâce à des entreprises comme Bolloré, Total, et Orange.

À la fin des années 1990, les relations bilatérales entre les deux pays évoluent en réponse aux défis politiques du moment.

### **2.3-Les accords face aux crises politiques (2000-2010)**

L'échec de la tentative de coup d'État du 19 septembre 2002 à Abidjan amène les rebelles ivoiriens à se replier sur la moitié nord du pays qu'ils contrôlent. Cette tentative de coup d'État se transforme en crise politico-militaire qui fragilise les relations franco-ivoiriennes.

La France intervient à travers l'Opération Licorne<sup>3</sup> pour stabiliser le pays et soutenir les forces de l'ONUCI<sup>4</sup>. Les Accords de Linas-Marcoussis signés en 2003, sous médiation française, visent à réconcilier les parties en conflit.

Toutefois, l'affrontement armé entre l'armée ivoirienne et les forces françaises en 2004 affecte négativement les relations entre les deux pays.

Pour trouver une issue aux relations tumultueuses occasionnées par la crise militaro-politique, la France, à travers le conseil de sécurité, vote la résolution 1528 des Nations unies du 27 février 2004, met en place l'ONUCI qui fonctionne avec 7 800 Casques bleus.

La crise socio-politique en Côte d'Ivoire a été marquée par des tensions et des défis qui ont profondément influencé les relations avec la France. Dès lors, que reste-il de la coopération entre ces deux pays ?

---

<sup>3</sup> Nom de la participation des forces armées française, sous commandement français, au maintien de la paix en Côte d'Ivoire, mise en place en septembre 2003 à la suite de la crise politico-militaire en Côte d'Ivoire.

<sup>4</sup> Mission de maintien de la paix créée par la résolution 1528 (2004) du Conseil de Sécurité de l'ONU, dont le déploiement en Côte d'Ivoire a débuté le 4 avril 2004.

## **3-LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION (2011 À 2020)**

La consolidation de la coopération entre la Côte d'Ivoire et la France depuis 2011 a été marquée par un renforcement des liens dans divers domaines tels que la sécurité, l'économie, l'éducation et la culture.

### **3.1-Les nouveaux accords militaires et sécuritaires**

L'arrivée d'Alassane Ouattara au pouvoir en 2011 marque une amélioration des relations avec la France. Un accord de partenariat de défense est signé en 2012, définissant une coopération militaire axée sur la formation et le soutien logistique. Kouadio (2015) indique que cette coopération est renforcée face aux défis sécuritaires liés au terrorisme dans la région du Sahel.

Ces accords visent à créer un cadre plus solide pour une collaboration économique mutuellement bénéfique.

### **3.2-Les réformes monétaires et accords économiques récents**

En 2019, les États de l'UEMOA<sup>5</sup>, dont la Côte d'Ivoire, s'engagent dans une réforme monétaire qui vise à remplacer le franc CFA par l'éco<sup>6</sup>. Cette transition vise à accroître la souveraineté économique des États membres, tout en maintenant des liens monétaires avec la France. Par ailleurs, l'Agence française de développement (AFD) finance des projets d'infrastructures en Côte d'Ivoire, consolidant ainsi les liens économiques bilatéraux.

<sup>5</sup> Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine, créée en janvier 1994 pour promouvoir l'intégration économique des huit pays ouest africains partageant une monnaie commune, le franc CFA.

<sup>6</sup> Nom d'un projet de monnaie unique des quinze pays de la Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), envisagé dès décembre 2009.

Au-delà des aspects économiques, La Côte d'Ivoire et la France renforcent leurs liens de coopération à travers des accords favorisant les échanges culturels et éducatifs.

### **3.3-Les accords culturels et éducatifs**

Les accords dans le domaine éducatif se traduisent par une augmentation des programmes de bourses pour les étudiants ivoiriens souhaitant poursuivre leurs études en France. Akindès (2019, p53) précise que la coopération culturelle reste dynamique, avec des initiatives favorisant le dialogue interculturel et la promotion de la francophonie.

De surcroît, le gouvernement français et le gouvernement de Côte d'Ivoire décident d'œuvrer en commun pour l'épanouissement des sciences, des arts et des lettres et la reconnaissance du patrimoine culturel.

Cette coopération sera symbolisée en particulier par la création à Abidjan d'une maison de la culture franco-ivoirienne qui est fait pour les deux pays un centre de rayonnement et d'échange entre les idées des hommes.

### **CONCLUSION**

En somme, les accords bilatéraux entre la Côte d'Ivoire et la France des indépendances à 2020 sont le reflet d'une relation historique forte, caractérisée par une coopération étroite dans les domaines économique, sécuritaire, et culturel.

Cependant, ces accords évoluent face aux défis contemporains, notamment en matière de souveraineté et de diversification des partenariats.

Une gestion harmonieuse de ces relations reste cruciale pour assurer

un avenir plus équilibré entre les deux nations.

### **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

AKINDES. F, 2004, *Les racines de la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire*, Dakar, 18 p.

CODESRA, 2019, « Les nouvelles dynamiques de la coopération culturelle en Côte d'Ivoire », *Revue des études africaines*, pp. 103-120.

PÉREDIER. J, 1961, Rapporteur du SENAT français, annexe au procès-verbal de la séance du 13 juin 1961, N° 251, 2<sup>e</sup> session ordinaire de 1960-1961, 14 p.

KIEFFER. M, 2012, *La Françafrique et la Côte d'Ivoire : Un demi-siècle de relations complexes*, Paris, L'Harmattan.

KOUADIO. J, 2015, « La coopération militaire France-Côte d'Ivoire face aux menaces sécuritaires », *Revue militaire ouest-africaine*, pp 45-61.

KOUAKOU N. L, 2023, « Les relations politiques entre la Côte d'Ivoire et la droite française au pouvoir (1961-1981) », *Revue électronique semestrielle*, Université Alassane OUATTARA, Bouaké (Côte d'Ivoire), 13 p.

KOUASSI. A, 2008, *Les accords de Linas-Marcoussis et la réconciliation en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Presses universitaires de Côte d'Ivoire.

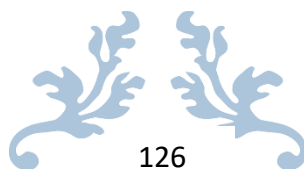
SORO. T, 2019, *Accords de défense et sécurité en Afrique : le cas de la Côte d'Ivoire*, Éditions L'Harmattan.



Numéro 015 Décembre 2024  
Histoire et Analyses des Relations Internationales  
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°15 Décembre 2024